

Hallucination

Dimanche après-midi, dans le Gers, des gendarmes équipés de jumelles m'arrêtent. Après épluchage des papiers, le chef me demande si j'ai un portable. Je réponds par l'affirmative. Il m'annonce alors que "les préposés au radar m'ont surpris en train de téléphoner". Du coup, je sors de la voiture, j'ouvre le coffre, fouille dans mon sac et j'en sors mon appareil éteint, que je montre au gendarme. Ne pouvant rien me reprocher, celui-ci me laisse repartir. Le problème, c'est que si mon mobile en veille s'était trouvé sur la banquette avant ou à portée de mains, j'aurais eu du mal à prou-

ver que je ne téléphonais pas. Il aurait donc été facile de me coller un PV. Leur parole contre la mienne.

**Marc Ghesquière,
32480 Pouy-Roquelaure**

Auto Plus Vous avez vraiment eu de la chance de pouvoir ainsi prouver votre innocence. Car la multiplication des témoignages de nos lecteurs montre que les forces de l'ordre sont à l'affût du moindre prétexte pour verbaliser. or, comme vous le soulignez vous-même, la bonne foi d'un automobiliste face au "serment" des gendarmes ne fait pas le poids.

